

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 29 MARS 2016

BUDGET

Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2015 présenté par M. Christian LAVIELLE, adjoint aux finances, et laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 362 716,01 € et un solde positif global de 94 428,44 € pour l'investissement, le conseil a voté le maintien des taux pour les trois taxes (16,51 pour la taxe d'habitation, 20,32 pour le foncier bâti et 63,62 pour le foncier non bâti) et voté un budget de fonctionnement de 1 742 716,01 €, marqué par une légère baisse des dépenses.

Le budget investissement, de son côté, prévoit 620 918,22 € dont 310 350 € en nouveaux projets.

Les élus ont, dans la foulée, approuvé le compte administratif du lotissement en régie « le pré fleuri » et approuvé son budget prévisionnel 2016.

STATUTS DE LA CAMVS

Les élus ont voté les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre.

RAPPORT DE LA CLECT

L'ensemble des élus choisissent de s'abstenir sur le rapport de la Commission Locale de Transfert de Charges présenté par l'agglomération dont ils contestent plusieurs points.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le conseil a voté un programme de travaux de voirie, inscrits au budget, à soumettre à l'agglomération pour l'année 2017 et portant notamment sur la rue Victor prolongée, les trottoirs rue Delmotte, le parking Jouhaux et des aménagements rue Salengro en vue de réduire la vitesse.

CREATION DE POSTE

Le conseil vote la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe afin de pouvoir répondre à un avancement de grade en interne pour un agent qui remplit les conditions d'ancienneté.

LOGEMENT ABANDONNE

Le conseil donne mandat au maire pour poursuivre la procédure d'expropriation du 48, rue du 8 mai et déposer, à cette fin, le projet simplifié d'acquisition qui sera soumis au public.

TERRAIN DE FOOTBALL

Mme VERPLAETSE, adjointe aux marchés publics, présente les propositions des quatre maîtres d'œuvre, sur la base de quoi, le conseil décide de retenir la société PMC Etudes, la mieux- disante.

CHAUFFAGE SALLE DES SPECTACLE

Mme VERPLAETSE présente les offres des candidats préparées par M. Bruno LEGROS, conseiller délégué.

La société MISSENARD est retenue à l'unanimité.

ACHAT DE PARCELLES

Les élus donnent leur accord pour faire l'acquisition de 20 000 m² de terrain en zone agricole, rue de Merbes, appartenant à la société Suez / Sita pour le montant de 10 000 € correspondant à l'estimation des domaines.

LOTISSEMENT PRE FLEURI

Les élus mandatent le maire pour signer une vente avec un couple désirant acheter le lot N° 7 du lotissement « le pré fleuri » et signer l'avenant avec le cabinet en charge de la mission Sécurité Protection Santé prenant en compte les changements dans les délais d'exécution.

CLASSEMENT DE VOIRIE

L'allée qui mène de la rue de la mairie à la médiathèque était partie intégrante de la parcelle de la Maison des associations. Cette allée étant devenue une voie privée suite au bornage réalisé à la demande de la commune, le conseil décide d'intégrer cette voie dans le domaine public communal.

SUBVENTIONS VOYAGES

Les élus décident d'allouer une subvention de 35 €uros pour chacun des douze élèves marpentois du Collège De Gaulle participant au voyage en Angleterre et une subvention de 35 €uros au Collège Lavoisier de Ferrière-la-Grande pour chaque collégien marpentois inscrit au stage de pleine nature au CPIE d'Amaury.

TRAVAUX MAIRIE

Le conseil mandate le maire pour déposer un dossier auprès du FIPHFP et solliciter une subvention pour l'aménagement de la mairie.

FAUTEUILS SALLE DE SPECTACLE

Les élus considèrent que le prix de revente des fauteuils est élevé et s'accordent à baisser le prix de vente à 100 € le lot de quatre.